

Monsieur,

J'ai pris connaissance avec la plus grande attention de la lettre que vous m'avez adressée à l'occasion du 10^{ème} anniversaire de la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.

L'esprit de cette loi reste intact mais, comme vous le soulignez, les limites rencontrées doivent nous conduire à en adapter les modalités ou les étapes, à réaffirmer certains principes, à inscrire certains objectifs dans une perspective plus large.

Les attentes et souhaits exprimés dans votre lettre rejoignent les orientations que j'ai tracées lors de la conférence nationale du handicap le 11 décembre dernier : faire une plus grande place à la "différence" à l'école, dans la société, et sur les lieux de travail ; faire changer les regards (envisager plutôt que dévisager) ; penser l'accueil des personnes handicapées (accueil dans les structures de soins, dans les services publics, sur les lieux de travail) au-delà de l'accessibilité matérielle ; simplifier résolument les procédures et les règles administratives dans ce domaine comme dans les autres domaines de la vie économique et sociale (le développement du "français facile à comprendre" en est une composante utile à de nombreux citoyens) ; organiser les conditions de préservation de la santé des personnes présentant des conditions chroniques, qu'elles soient liées ou non à un handicap ; enfin, et c'est essentiel, décloisonner les prises en charge et l'accompagnement des personnes handicapées afin de faciliter la construction de parcours et de projets de vie.

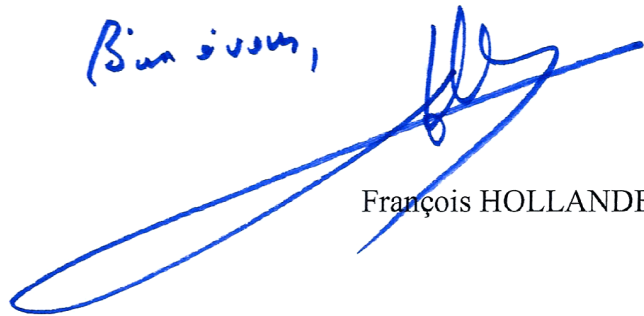
.../...

Monsieur Pascal JACOB
Président d'Handidactique
57 rue Saint Jacques
75005 PARIS

Plusieurs jalons ont été posés par le gouvernement. Mais la mise en œuvre de ces orientations suppose une mobilisation de longue haleine de très nombreux acteurs publics et privés, nationaux et locaux, administratifs, politiques et associatifs, impliqués dans l'accueil et l'orientation des personnes handicapées ou de leurs familles, dans l'accompagnement et le soin, dans la gestion des structures et des services nécessaires. Les rendez-vous que j'ai souhaité annuels sur la politique du handicap seront l'occasion de conforter et de renforcer cette dynamique. Je tiens également à ce qu'ils permettent de démontrer le potentiel d'innovations que recèlent ces actions, de valoriser la qualité des nombreuses initiatives, constructives et fédératives, qui sont prises par les institutions comme par les citoyens pour rendre notre société plus accueillante envers les personnes en situation de handicap.

Je vous remercie, Monsieur, pour votre engagement et vous prie de croire à mes sentiments les meilleurs.

Bien sûr,



François HOLLANDE